

Rapport d'activité de la Fondation d'Hauterive pour 2021

Depuis le 1^{er} janvier dernier, j'ai l'honneur de présider le comité de la Fondation. Cette nouvelle mission m'enthousiasme au plus haut point car c'est avec conviction que je m'engage afin de préserver un lieu aussi important que l'Abbaye d'Hauterive. Au-delà de son histoire et du patrimoine qu'elle représente pour notre canton, elle est un écrin qu'il faut absolument protéger : aujourd'hui, plus que jamais sans doute, nous avons en effet besoin de tels lieux propices à la réflexion. A cet égard, l'émission « Passe-moi les jumelles » de la RTS a su mettre en avant avec subtilité la beauté et la spiritualité du site d'Hauterive. Ce reportage nous a permis d'approcher d'un peu plus près le monde des moines cisterciens, dont l'aspiration à vivre en plénitude devrait nous servir d'exemple.

Avant de revenir sur les faits qui ont marqué ces derniers mois, j'aimerais tout d'abord remercier chaleureusement mon prédécesseur M. Michel Pittet. Tout au long de ses treize années d'engagement, il a fait preuve d'un dévouement infatigable et il nous livre un bilan très positif : d'importants travaux de restauration ont été menés à bien, la situation financière est saine et le « chantier du siècle », la restauration de l'église, est lancé.

Il s'agit là certainement de l'évènement majeur qui a marqué cette année 2021. Après des années d'études, de recherches de projet et de financement, après la déception liée au refus par la CFMH du premier projet et l'arrêt de toutes les études suite à la pandémie, le premier coup de pioche a finalement été donné début septembre. Quatre ans de travaux sont désormais à l'ordre du jour.

En restaurant l'abbaye, la Fondation veut s'assurer que l'ouvrage traverse le siècle à venir et soit transmis intact aux générations futures. L'objectif est aussi d'améliorer le confort d'utilisation et de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. A ce stade, l'aspect final de l'église et son aménagement liturgique ne sont pas encore définis, ils dépendront des résultats des fouilles archéologiques qui seront réalisées prochainement.

Le financement des travaux est rendu possible grâce au plan de relance de l'économie fribourgeoise, adopté en novembre 2020 par le Grand Conseil pour lutter contre les effets de la pandémie de Covid-19. Le projet est devisé à 12,1 millions de francs, dont 6 millions par le biais du plan de relance ; le solde provient des subsides cantonaux et fédéraux (800'000.-), de la Loterie romande (2,9 millions), de l'Association des Amis d'Hauterive (400'000.-), de la communauté des moines (400'000.-) et de la Fondation d'Hauterive (700'000.-).

Si l'année ne touche pas encore à sa fin, je tiens d'ores et déjà à remercier les membres du Conseil de Fondation pour leur activité très suivie, en particulier Dom Marc, père abbé et vice-président de la Fondation pour son soutien. Ma reconnaissance va également à la Commission de bâtisse, à son président M. Charles-Henri Lang, et à M. Jean-Luc Rime, architecte, pour leur précieuse collaboration. Enfin, au nom du Conseil de Fondation, je tiens à exprimer une profonde gratitude à l'Association des amis d'Hauterive, à son comité et à son président Pierre Nidegger. Nous pouvons vraiment nous féliciter de l'excellente collaboration entre le Comité de l'Association des amis et la Fondation d'Hauterive. C'est là un gage de succès et de pérennité pour l'avenir de l'Abbaye qui nous tient toutes et tous tellement à cœur.